

HYDRO ONE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU (non audité)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2018	2017
Produits		
Distribution (y compris de produits tirés des opérations entre apparentés de 67 \$; 69 \$ en 2017) (note 20)	1 145	1 279
Transport (y compris des produits tirés des opérations entre apparentés de 406 \$; 370 \$ en 2017) (note 20)	421	367
	1 566	1 646
Charges		
Achats d'électricité (y compris des coûts liés aux opérations entre apparentés de 518 \$; 656 \$ en 2017) (note 20)	751	889
Exploitation, entretien et administration (note 20)	259	264
Amortissement (note 4)	195	193
	1 205	1 346
Bénéfice avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	361	300
Charges de financement	99	103
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	262	197
Impôts sur le bénéfice (note 5)	44	26
Bénéfice net	218	171
Autres éléments du résultat étendu	—	1
Résultat étendu	218	172
Bénéfice net attribuable à ce qui suit :		
Participation sans contrôle	1	1
Actionnaire privilégié	2	—
Actionnaire ordinaire	215	170
	218	171
Résultat étendu attribuable à ce qui suit :		
Participation sans contrôle	1	1
Actionnaire privilégié	2	—
Actionnaire ordinaire	215	171
	218	172
Bénéfice par action ordinaire (note 18)		
De base	1 512 \$	1 195 \$
Dilué	1 512 \$	1 195 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire (note 17)	35 \$	14 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)
Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	—
Débiteurs <i>(note 6)</i>	584	635
Montants à recevoir d'apparentés	456	439
Autres actifs à court terme <i>(note 7)</i>	116	104
	1 169	1 178
Immobilisations corporelles <i>(note 8)</i>	19 994	19 871
Autres actifs à long terme		
Actifs réglementaires	3 105	3 049
Actifs d'impôts différés	884	954
Actifs incorporels (déduction faite de l'amortissement cumulé de 392 \$; 375 \$ en 2017)	365	369
Écart d'acquisition	325	325
Autres actifs	4	5
	4 683	4 702
Total de l'actif	25 846	25 751
Passif		
Passif à court terme		
Dette bancaire	—	3
Billets à court terme à payer <i>(note 12)</i>	989	926
Tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme <i>(notes 12, 13)</i>	981	752
Créditeurs et autres passifs à court terme <i>(note 10)</i>	902	892
Montants à payer à des apparentés	242	343
	3 114	2 916
Passif à long terme		
Dette à long terme (y compris une tranche de 541 \$ évaluée à la juste valeur; 541 \$ en 2017) <i>(notes 12, 13)</i>	9 085	9 315
Passifs réglementaires	160	128
Passifs d'impôts différés	72	70
Autres passifs à long terme <i>(note 11)</i>	2 748	2 734
	12 065	12 247
Total du passif	15 179	15 163
<i>Engagements et éventualités (notes 22, 23)</i>		
<i>Événements postérieurs à la date du bilan (note 25)</i>		
Actions privilégiées <i>(note 16)</i>	486	486
Participation sans contrôle assujettie à un droit de rachat	21	22
Capitaux propres		
Actions ordinaires <i>(note 16)</i>	4 727	4 856
Bénéfices non répartis	5 393	5 183
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(9)	(9)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	10 111	10 030
Participation sans contrôle	49	50
Total des capitaux propres	10 160	10 080
	25 846	25 751

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Trimestre clos le 31 mars 2018 <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Actions ordinaires	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2018	4 856	5 183	(9)	10 030	50	10 080
Bénéfice net	—	217	—	217	1	218
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	(2)	(2)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	(2)	—	(2)	—	(2)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	(5)	—	(5)	—	(5)
Remboursement de capital déclaré	(129)	—	—	(129)	—	(129)
31 mars 2018	4 727	5 393	(9)	10 111	49	10 160

Trimestre clos le 31 mars 2017 <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Actions ordinaires	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2017	5 391	4 487	(9)	9 869	50	9 919
Bénéfice net	—	170	—	170	1	171
Autres éléments du résultat étendu	—	—	1	1	—	1
Dividendes sur les actions ordinaires	—	(2)	—	(2)	—	(2)
Remboursement de capital déclaré	(147)	—	—	(147)	—	(147)
31 mars 2017	5 244	4 655	(8)	9 891	51	9 942

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	218	171
Dépenses liées à l'environnement	(4)	(4)
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement (excluant les coûts de retrait)	177	172
Actifs et passifs réglementaires	8	31
Impôts différés	37	20
Autres	2	—
Variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation (note 21)	(50)	69
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	388	459
Activités de financement		
Émission de billets à court terme	1 172	572
Remboursement de billets à court terme	(1 109)	(590)
Remboursement de capital déclaré	(129)	(147)
Dividendes versés	(7)	(2)
Distributions à la participation sans contrôle	(3)	—
Variation de la dette bancaire	(3)	7
Sorties nettes liées aux activités de financement	(79)	(160)
Activités d'investissement		
Dépenses en immobilisations (note 21)		
Immobilisations corporelles	(285)	(332)
Actifs incorporels	(14)	(14)
Apports de capital reçus	—	7
Autres	3	(8)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(296)	(347)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13	(48)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	—	48
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	13	—

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Hydro One inc. (« Hydro One » ou la « société ») a été constituée le 1^{er} décembre 1998 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et elle est détenue en propriété exclusive par Hydro One Limited. Les principales activités de Hydro One sont le transport et la distribution d'électricité à des clients en Ontario.

Les résultats des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice du fait de l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et sur les prix ayant cours sur le marché.

Tarification

Transport

En décembre 2017, la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») a approuvé les besoins en revenus de 2018 de Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks »), de 1 511 millions de dollars. Se reporter à la note 9 – Actifs et passifs réglementaires, pour obtenir d'autres renseignements.

Le 10 mai 2018, la CEO a rendu sa décision et son ordonnance tarifaire portant sur la requête relative aux tarifs de transport de B2M LP pour 2018, laquelle reflète des besoins en revenus de 36 millions de dollars, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Distribution

En mars 2017, Hydro One Networks a déposé une requête relative aux tarifs de distribution d'électricité auprès de la CEO pour la période allant de 2018 à 2022, demandant l'approbation de besoins en revenus de 1 517 millions de dollars pour 2018, de 1 564 millions de dollars pour 2019, de 1 611 millions de dollars pour 2020, de 1 684 millions de dollars pour 2021 et de 1 726 millions de dollars pour 2022. L'approbation de la CEO est en instance.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers consolidés ») comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales. Les opérations et les soldes intersociétés ont été éliminés.

Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont établis et présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis pour les états financiers intermédiaires, et ils sont présentés en dollars canadiens.

Les conventions comptables appliquées sont cohérentes avec celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de Hydro One pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf en ce qui a trait à l'adoption des nouvelles normes comptables décrites ci-après et à la note 3. Les présents états financiers consolidés reflètent les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des périodes visées. Les présents états financiers consolidés ne renferment pas tous les renseignements exigés pour des états financiers consolidés annuels et doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Constatation des produits

La société a adopté l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 606, *Revenue from Contracts with Customers*, le 1^{er} janvier 2018, par application de la méthode rétrospective, sans choisir d'appliquer des mesures de simplification. L'adoption de l'ASC 606 n'a eu aucune incidence significative sur la politique de constatation des produits de la société.

Nature des produits

Les produits tirés du transport sont réalisés par voie des tarifs approuvés par la CEO, lesquels sont fondés sur des besoins en revenus approuvés qui tiennent compte d'un taux de rendement. Ces produits sont constatés à mesure que l'électricité est transportée et livrée aux clients.

Les produits tirés de la distribution attribuables à la livraison de l'électricité sont fondés sur des tarifs de distribution approuvés par la CEO; ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et tiennent compte des produits qui ont été facturés et de ceux qui ne l'ont pas été. Les produits facturés sont fondés sur le volume d'électricité livré, comme il a été déterminé d'après les compteurs des clients. À la fin de chaque mois, le volume d'électricité livré aux clients depuis la date de la dernière lecture des compteurs ayant fait l'objet d'une facturation est estimé, et les produits non facturés correspondants sont comptabilisés. La consommation d'énergie, les conditions météorologiques et les variations de la composition des catégories de clients influent sur l'estimation des produits non facturés.

Les produits tirés de la distribution comprennent également un montant au titre de la protection tarifaire accordée aux clients résidentiels en région rurale et éloignée qui est reçu de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE »), d'après un tarif standard pour la clientèle qui est approuvé par la CEO.

Les produits incluent aussi des montants liés à la vente d'autres services et d'équipement. Ces produits sont constatés lorsque les services sont fournis ou lorsque l'équipement est livré. Les produits sont constatés après déduction des taxes indirectes.

Avantages sociaux futurs

La société a adopté l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-07 le 1^{er} janvier 2018. Elle a utilisé la méthode de l'application rétrospective quant aux directives portant sur la présentation de la composante du coût des services et des autres composantes des coûts nets des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite de la période dans l'état des résultats et du résultat étendu. Il n'y a aucun changement à la présentation dans l'état des résultats et du résultat étendu. La société a utilisé la méthode de l'application prospective quant aux directives portant sur l'inscription à l'actif de la composante du coût des services des coûts nets des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite de la période. Au moment de l'adoption de l'ASU 2017-07, la société a comptabilisé un actif réglementaire non lié aux coûts des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi. Se reporter à la note 9 – Actifs et passifs réglementaires pour obtenir d'autres renseignements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Les coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la présentation de l'information financière. Hydro One constate un actif réglementaire équivalant au montant net de son obligation sous-capitalisée au titre des prestations projetées de son régime de retraite à prestations déterminées. Les coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées sont attribués à la main-d'œuvre et une tranche, n'excédant pas la composante du coût des services des coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, est incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. La tranche restante des coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées est imputée aux résultats d'exploitation (charges d'exploitation, d'entretien et d'administration).

Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Tous les coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont attribués à la main-d'œuvre et sont soit imputés aux résultats d'exploitation (charges d'exploitation, d'entretien et d'administration), soit incorporés au coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, dans le cas de la composante du coût des services, et aux actifs réglementaires, dans le cas de toutes les autres composantes de la charge au titre des prestations, conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO.

3. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les ASU et les directives de l'ASC publiées par le Financial Accounting Standards Board s'appliquant à Hydro One :

Directives comptables adoptées récemment

Numéro de la directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASC Topic 606	Mai 2014 à novembre 2017	L'ASC Topic 606 traitant des produits tirés de contrats conclus avec des clients remplace l'ASC Topic 605 sur la comptabilisation des produits. L'ASC Topic 606 fournit des directives relativement à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.	1 ^{er} janvier 2018	Hydro One a adopté l'ASC Topic 606 le 1 ^{er} janvier 2018 selon la méthode de l'application rétrospective, sans s'être prévalu des mesures de simplification. La société a tenu compte des obligations d'information de l'ASC Topic 606 pour les périodes intermédiaires de l'exercice d'adoption.
ASU 2017-07	Mars 2017	La composante du coût des services de la charge nette au titre des prestations de régimes à prestations déterminées doit être présentée dans le même poste que les autres charges de rémunération découlant des services rendus par les employés de la société. Toutes les autres composantes de la charge nette au titre des prestations doivent être présentées distinctement de la composante du coût des services dans l'état des résultats. Seule la composante du coût des services peut être inscrite à l'actif, le cas échéant.	1 ^{er} janvier 2018	Hydro One a demandé un compte de report réglementaire afin de maintenir l'inscription à l'actif des coûts des avantages postérieurs à l'emploi connexes et, de ce fait, il n'y a aucune incidence importante au moment de l'adoption.

Directive comptable récemment publiée, mais pas encore adoptée

Numéro de la directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence prévue sur Hydro One
2016-02 2018-01	Février 2016 à janvier 2018	Les preneurs sont tenus de comptabiliser au bilan les droits et les obligations découlant des contrats de location simple à titre d'actifs (le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du bail) et de passifs (l'obligation de verser les paiements de location futurs). L'ASU 2018-01 permet à une entité de choisir, pour des raisons pratiques, de ne pas évaluer, en vertu de l'ASC Topic 842, les servitudes qui existaient ou qui sont venues à échéance avant l'adoption par l'entité de l'ASC Topic 842, et qui n'étaient pas précédemment comptabilisées comme des contrats de location aux termes de l'ASC Topic 840.	1 ^{er} janvier 2019	Une évaluation initiale englobant tous les contrats de location existants est en cours. Elle sera suivie d'un examen des contrats pertinents. Aucune détermination quantitative n'a été réalisée jusqu'à présent. La société est en voie d'adopter cette norme d'ici la date d'entrée en vigueur.

4. AMORTISSEMENT

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
Amortissement des immobilisations corporelles	156	153
Coûts de retrait d'actifs	18	21
Amortissement des actifs incorporels	17	15
Amortissement des actifs réglementaires	4	4
	195	193

5. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôts sur le bénéfice diffère du montant qui aurait été comptabilisé d'après le taux d'imposition combiné fédéral et ontarien prévu par la loi. Le rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition réel est le suivant :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	262	197
Impôts sur le bénéfice au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2017)	69	52
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :		
Écarts temporaires nets pouvant être recouverts dans les tarifs futurs imputés aux clients :		
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable	(12)	(11)
Coûts indirects capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(5)	(4)
Intérêts capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(4)	(4)
Excédent des cotisations au régime de retraite sur la charge de retraite	(3)	(5)
Dépenses liées à l'environnement	(2)	(3)
Écarts temporaires nets	(26)	(27)
Écarts permanents nets	1	1
Total des impôts sur le bénéfice	44	26
Taux d'imposition effectif	16,8 %	13,2 %

6. DÉBITEURS

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Débiteurs – facturés	303	297
Débiteurs – non facturés	307	367
Débiteurs, montant brut	610	664
Provision pour créances douteuses	(26)	(29)
Débiteurs, montant net	584	635

Le tableau suivant indique l'évolution de la provision pour créances douteuses au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Provision pour créances douteuses – à l'ouverture	(29)	(35)
Sorties du bilan	8	25
Dotations à la provision pour créances douteuses	(5)	(19)
Provision pour créances douteuses – à la clôture	(26)	(29)

7. AUTRES ACTIFS À COURT TERME

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actifs réglementaires	49	46
Matières et fournitures	20	18
Charges payées d'avance et autres actifs	47	40
	116	104

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Immobilisations corporelles	28 845	28 847
Moins l'amortissement cumulé	(10 377)	(10 344)
	18 468	18 503
Immobilisations en cours	1 364	1 206
Terrains, composantes et pièces de rechange destinés à une utilisation future	162	162
	19 994	19 871

9. ACTIFS ET PASSIFS RÉGLEMENTAIRES**Actif réglementaire au titre des impôts différés**

Le 28 septembre 2017, la CEO a publié sa décision et son ordonnance portant sur les besoins en revenus de 2017 et 2018 au titre des tarifs de transport de Hydro One Networks (la « décision »). Dans sa décision, la CEO a conclu que le montant net des actifs d'impôts différés attribuables au passage du régime des paiements tenant lieu d'impôts aux termes de la Loi sur l'électricité (Ontario) au paiement d'impôt aux termes du régime fiscal fédéral et provincial ne doit pas bénéficier entièrement aux actionnaires de Hydro One et qu'une portion doit être partagée avec les contribuables. Le 9 novembre 2017, la CEO a publié une décision et une ordonnance qui calcule la portion des économies fiscales qui devrait être partagée avec les contribuables. Le calcul de la CEO donnerait lieu à la dépréciation des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur du transport de Hydro One Networks d'un montant d'au plus 515 millions de dollars, environ. Si la CEO devait appliquer ce calcul de répartition aux tarifs de distribution de 2018 à 2022 de Hydro One Networks, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une décision, la dépréciation supplémentaire des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur de la distribution de Hydro One Networks se chiffrerait à un montant d'au plus 370 millions de dollars, environ. En octobre 2017, la société a déposé une requête en révision et en modification des décisions (la « requête ») et a interjeté appel auprès de la Cour divisionnaire de l'Ontario (l'« appel »). Le 19 décembre 2017, la CEO a accordé une audition sur le fond de la requête, qui a eu lieu le 12 février 2018. Dans les deux cas, la société est d'avis que la CEO a commis des erreurs de fait et de droit dans le calcul de la répartition des économies d'impôts entre les actionnaires et les contribuables. L'appel est en suspens en attendant l'issue de la requête. Si la décision est maintenue, l'incidence de la dépréciation potentielle, selon les données connues à ce jour, correspondrait à une diminution ponctuelle du bénéfice net d'au plus 885 millions de dollars, environ. En se fondant sur l'hypothèse que la CEO appliquera les principes établis en matière de tarification d'une manière conforme à sa pratique antérieure et qu'elle ne fera pas usage de son pouvoir discrétionnaire pour tenir compte d'autres

considérations liées aux politiques, la direction estime qu'il est probable que la requête sera acceptée et que les économies fiscales susmentionnées seront réparties au profit des actionnaires de Hydro One.

Report de produits abandonnés

Dans le cadre de sa décision de septembre 2017 visant la requête relative aux tarifs de transport de Hydro One Networks pour 2017 et 2018, la CEO a approuvé le compte de produits abandonnés afin de comptabiliser l'écart entre les produits gagnés en vertu des tarifs approuvés dans le cadre de la décision, à compter du 1^{er} janvier 2017, et les produits gagnés en vertu des tarifs provisoires jusqu'à l'entrée en vigueur des tarifs approuvés de 2017. La CEO a approuvé un compte semblable pour B2M LP en juin 2017 afin de comptabiliser l'écart entre les produits tirés des nouveaux tarifs approuvés, en vigueur le 1^{er} janvier 2017, et les produits constatés en vertu des tarifs provisoires de 2017. Le solde de ces comptes sera remis aux contribuables ou recouvrés auprès d'eux, respectivement, sur une période de un an se terminant le 31 décembre 2018. Le projet d'ordonnance tarifaire soumis par Hydro One Networks a été approuvé par la CEO en novembre 2017. Ce projet d'ordonnance tarifaire reflète la décision de septembre 2017, y compris une réduction des impôts en espèces approuvée aux fins de recouvrement dans les tarifs de transport en raison de la base de la CEO prévoyant le partage avec les contribuables des économies découlant des actifs d'impôts différés. La position de la société dans la motion susmentionnée est que la CEO a commis des erreurs de fait et de droit dans le calcul de la répartition des économies fiscales entre les actionnaires et les contribuables. Par conséquent, la société a également reflété l'incidence de sa position à l'égard de la motion dans le compte d'écart lié au report de produits abandonnés. Le calendrier de recouvrement de cette incidence sera établi quand l'issue de la motion sera connue.

Actif réglementaire non lié au coût des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi

Hydro One a demandé à la CEO l'approbation d'un compte de report pour comptabiliser les composantes autres que la composante du coût des services liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi qui auraient été incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels avant l'adoption de l'ASU 2017-07. En mai 2018, la CEO a approuvé le compte de report relatif à l'entreprise de transport de Hydro One Networks. Il est prévu que la demande d'approbation d'un compte de report relatif à l'entreprise de distribution de Hydro One Networks sera prise en compte dans le cadre de la requête relative aux tarifs de distribution de Hydro One Networks pour la période allant de 2018 à 2022, laquelle est actuellement en instance d'approbation par la CEO. Hydro One a comptabilisé les composantes autres que la composante du coût des services liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi qui auraient été incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels inclus dans l'actif réglementaire non lié au coût des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi.

10. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS À COURT TERME

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Créditeurs	140	173
Charges à payer	600	563
Intérêts courus	116	99
Passifs réglementaires	46	57
	902	892

11. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	1 521	1 507
Passif au titre des prestations de retraite	982	981
Passifs environnementaux <i>(note 15)</i>	162	168
Montants à payer à des apparentés	45	39
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	9	9
Créditeurs et autres passifs à long terme	29	30
	2 748	2 734

12. DETTE ET CONVENTIONS DE CRÉDIT**Billets à court terme et facilités de crédit**

Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme, en partie par voie de l'émission de papier commercial, aux termes de son programme de papier commercial d'un montant maximal autorisé de 1,5 milliard de dollars. Les billets à court terme sont libellés en dollars canadiens et ont diverses durées allant jusqu'à 365 jours. Le programme de papier commercial est soutenu par les facilités de crédit renouvelables consenties de Hydro One d'un montant total de 2,3 milliards de dollars.

Dettes à long terme

Le tableau qui suit présente l'encours de la dette à long terme aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017 :

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Dettes à long terme de Hydro One a)	9 923	9 923
Dettes à long terme de HOSSM b)	175	176
	10 098	10 099
Ajouter le montant net des primes d'émission de titres d'emprunt non amorties	14	14
Ajouter : le gain non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché ¹	(9)	(9)
Moins : le montant reporté des frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(37)	(37)
Total de la dette à long terme	10 066	10 067
	(981)	(752)
Moins : la tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme	9 085	9 315

¹ Le gain net non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché se rapporte à une tranche de 50 millions de dollars des billets, série 33, échéant en 2020 et à une tranche de 500 millions de dollars des billets, série 37, échéant en 2019. Le gain net non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché est compensé par une perte nette non réalisée de 9 millions de dollars (9 millions de dollars au 31 décembre 2017) liée à l'évaluation à la valeur de marché sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variables, lesquels sont comptabilisés comme des couvertures de la juste valeur.

a) Dette à long terme de Hydro One

Au 31 mars 2018, l'encours de la dette à long terme s'établissait à 9 923 millions de dollars (9 923 millions de dollars au 31 décembre 2017); la majeure partie de cette dette a été émise aux termes du programme de billets à moyen terme de Hydro One. Le montant en capital autorisé maximal des billets pouvant être émis aux termes du prospectus lié au programme actuel de billets à moyen terme déposé en mars 2018 s'élève à 4,0 milliards de dollars. Au 31 mars 2018, la totalité du montant demeurait disponible aux fins d'émission jusqu'en avril 2020. Au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, aucun titre d'emprunt à long terme n'a été émis ni remboursé.

b) Dette à long terme de Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM »)

Au 31 mars 2018, HOSSM détenait une dette à long terme de 175 millions de dollars (176 millions de dollars au 31 décembre 2017), comportant une valeur nominale de 146 millions de dollars (146 millions de dollars au 31 décembre 2017). Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, aucun titre d'emprunt à long terme n'a été émis ni remboursé.

Remboursements de capital et paiements d'intérêt

Le tableau qui suit présente un sommaire des remboursements de capital et des taux d'intérêt moyens pondérés connexes selon le nombre d'années à courir jusqu'à l'échéance :

Années avant l'échéance	Remboursements de capital sur la dette à long terme <i>(en millions de dollars)</i>	Taux d'intérêt moyen pondéré <i>(en pourcentage)</i>
1 an	981	2,6
2 ans	503	1,5
3 ans	1 153	2,5
4 ans	603	3,2
5 ans	3	6,6
	3 243	2,5
De 6 à 10 ans	631	3,5
Plus de 10 ans	6 195	5,2
	10 069	4,2

Le tableau qui suit présente, pour les années indiquées, un résumé des obligations au titre des paiements d'intérêt liées à la dette à long terme :

Année	Paiements d'intérêt (en millions de dollars)
Reste de 2018	365
2019	402
2020	384
2021	370
2022	355
	1 876
2023 à 2027	1 672
2028 et par la suite	4 081
	7 629

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Actifs et passifs financiers autres que des dérivés

Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des montants à recevoir d'apparentés, de la dette bancaire, des billets à court terme à payer, des créditeurs et des montants à payer à des apparentés de la société était représentative de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

Évaluations de la juste valeur de la dette à long terme

Ce qui suit indique la juste valeur et la valeur comptable de la dette à long terme de la société aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars)	31 mars 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets à moyen terme, série 33, de 50 millions de dollars	49	49	49	49
Billets à moyen terme, série 37, de 500 millions de dollars	492	492	492	492
Autres billets et débetures	9 525	10 906	9 526	11 027
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	10 066	11 447	10 067	11 568

Évaluations de la juste valeur des instruments dérivés

Au 31 mars 2018, Hydro One avait des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 550 millions de dollars (550 millions de dollars au 31 décembre 2017) ayant servi à convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ces swaps sont classés comme une couverture de juste valeur. Le montant ainsi couvert représentait environ 6 % (6 % au 31 décembre 2017) du total de la dette à long terme de Hydro One. Au 31 mars 2018, Hydro One détenait les swaps de taux d'intérêt désignés comme couverture de juste valeur suivants :

- un swap de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant de 50 millions de dollars visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, d'une tranche de 50 millions de dollars des billets à moyen terme, série 33, de 350 millions de dollars échéant le 30 avril 2020;
- deux swaps de taux d'intérêt fixe-variable de 125 millions de dollars et un swap de taux d'intérêt fixe-variable de 250 millions de dollars, visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, des billets à moyen terme, série 37, de 500 millions de dollars échéant le 18 novembre 2019.

Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, la société n'avait aucun swap de taux d'intérêt classé dans les contrats non désignés.

Hiérarchie de la juste valeur

Ce qui suit indique la hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017 :

31 mars 2018 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	13	13	—	—
	13	13	13	—	—
Passifs					
Billets à court terme à payer	989	989	989	—	—
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	10 066	11 447	—	11 447	—
Instruments dérivés					
Couvertures de juste valeur – swaps de taux d'intérêt	9	9	9	—	—
	11 064	12 445	998	11 447	—
31 décembre 2017 (en millions de dollars)					
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs					
Dette bancaire	3	3	3	—	—
Billets à court terme à payer	926	926	926	—	—
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	10 067	11 568	—	11 568	—
Instruments dérivés					
Couvertures de juste valeur – swaps de taux d'intérêt	9	9	9	—	—
	11 005	12 506	938	11 568	—

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements à court terme. La valeur comptable de ces instruments est représentative de la juste valeur de ces derniers en raison de leur courte durée.

La juste valeur de la partie couverte de la dette à long terme est principalement fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs établie d'après une courbe des taux de rendement des swaps servant à poser les hypothèses de taux d'intérêt. La juste valeur de la partie non couverte de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché non ajustés à la clôture de la période pour des instruments d'emprunt identiques ou semblables qui comportent la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 et de l'exercice clos les 31 décembre 2017, aucun reclassement d'un niveau de juste valeur à l'autre n'a eu lieu.

Gestion des risques

L'exposition au risque de marché, au risque de crédit et au risque d'illiquidité survient dans le cadre normal des activités de la société.

Risque de marché

Le risque de marché désigne essentiellement le risque de perte résultant des variations des coûts ainsi que des taux de change et d'intérêt. La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt puisque son rendement des capitaux propres réglementé est établi au moyen d'une formule qui tient compte des taux d'intérêt prévus. La société n'est pas exposée actuellement à un risque sur marchandises ou à un risque de change significatif.

La société utilise à la fois des dettes à taux variable et des dettes à taux fixe pour gérer la composition de son portefeuille de dettes. Elle a également recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de taux d'intérêt. En outre, la société utilise des swaps de taux d'intérêt, lesquels sont généralement désignés comme des couvertures de juste valeur, afin de gérer son risque de taux d'intérêt dans l'optique de réduire le coût de la dette. Elle peut également recourir à des instruments dérivés de taux d'intérêt pour bloquer ses taux d'intérêt en prévision d'un financement futur.

Une hausse hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt associés à la dette à taux variable n'aurait pas diminué de manière importante le bénéfice net de Hydro One pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

Dans le cas d'un instrument dérivé qui est désigné et admissible en tant que couverture de juste valeur, le gain ou la perte sur cet instrument ainsi que le gain ou la perte de compensation sur l'élément couvert qui est attribuable au risque couvert sont pris en compte dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu. Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, le montant net de la perte ou du gain non réalisé sur la dette couverte et sur les swaps de taux d'intérêt connexes n'était pas significatif.

Risque de crédit

Les actifs financiers engendrent le risque qu'une contrepartie n'honore pas ses engagements, entraînant ainsi une perte financière. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, aucune catégorie donnée d'actifs financiers ne génère une concentration importante du risque de crédit. La société réalise ses produits auprès d'une vaste clientèle. Par conséquent, Hydro One n'a pas tiré de produits significatifs d'un seul client. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, aucun solde significatif des débiteurs n'était exigible auprès d'un même client.

Au 31 mars 2018, la provision pour créances douteuses de la société s'établissait à 26 millions de dollars (29 millions de dollars au 31 décembre 2017). Les ajustements et radiations requis sont déterminés au moyen d'un examen des comptes en souffrance, examen qui tient compte des résultats passés. Au 31 mars 2018, environ 5 % (5 % au 31 décembre 2017) du montant net des débiteurs de la société étaient impayés pour plus de 60 jours.

Hydro One gère son risque de crédit lié aux contreparties au moyen de diverses techniques, notamment en concluant des transactions avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de solvabilité, en limitant le montant d'exposition total à des contreparties individuelles, en concluant des conventions-cadres qui permettent un règlement sur une base nette et donnent un droit contractuel d'opérer compensation et en surveillant la situation financière de ses contreparties. La société surveille le risque de crédit actuel auquel l'expose ses contreparties de manière individuelle et globale. Le risque de crédit associé à ses débiteurs ne peut dépasser leur valeur comptable qui figure aux bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés posent un risque de crédit puisqu'il est possible que les contreparties à ces instruments manquent à leurs engagements. L'exposition au risque de crédit inhérent aux contrats sur dérivés, avant toute garantie, est représentée par la juste valeur de ces derniers à la date d'arrêt des comptes. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, le risque de crédit lié aux contreparties et inhérent à la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt n'était pas significatif. Au 31 mars 2018, le risque de crédit de Hydro One eu égard à tous les instruments dérivés ainsi qu'aux créditeurs et débiteurs concernés comportait une cote de crédit de qualité supérieure, quatre institutions financières en étant les contreparties.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend de la capacité de la société à s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en caisse, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de l'émission de papier commercial et des facilités de crédit de soutien renouvelables. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit de soutien renouvelables et les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation devraient suffire à financer les besoins habituels de la société en matière d'exploitation.

14. PRESTATIONS DE RETRAITE, AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les cotisations annuelles estimatives au régime de retraite à prestations déterminées pour 2018 et 2019 s'élèvent respectivement à environ 71 millions de dollars pour les deux exercices, compte tenu d'une évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 2016 et du niveau prévu du salaire ouvrant droit à pension. Les cotisations patronales versées au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 se sont établies à 18 millions de dollars (28 millions de dollars en 2017).

Le tableau suivant présente les composantes des coûts nets des prestations du régime de retraite pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus au cours de la période	44	36	12	12
Intérêts débiteurs	71	76	14	17
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(117)	(110)	—	—
Amortissement des pertes actuarielles	21	20	1	2
Coûts nets des prestations de la période	19	22	27	31
Montant imputé aux résultats d'exploitation ²	8	13	11	14

¹ Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de retraite est de 6,5 % pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018 (6,5 % en 2017).

² La société comptabilise les coûts de retraite conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, des coûts de retraite de 20 millions de dollars (30 millions de dollars en 2017) ont été attribués à la main-d'œuvre. De ce montant, une tranche de 8 millions de dollars (13 millions de dollars en 2017) a été imputée à l'exploitation et une tranche de 12 millions de dollars (17 millions de dollars en 2017) a été incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

15. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Le tableau suivant présente l'évolution des passifs environnementaux pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 31 mars 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Passifs environnementaux – à l'ouverture	196	204
Charge de désactualisation	2	8
Dépenses	(4)	(24)
Ajustement lié à la réévaluation	—	8
Passifs environnementaux – à la clôture	194	196
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(32)	(28)
	162	168

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les passifs environnementaux sur une base non actualisée et le montant comptabilisé dans les bilans consolidés compte tenu du taux d'actualisation :

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Passifs environnementaux non actualisés	202	206
Moins : l'actualisation des passifs environnementaux à la valeur actualisée	(8)	(10)
Passifs environnementaux actualisés	194	196

Au 31 mars 2018, les dépenses futures estimatives liées à l'environnement étaient les suivantes :

<i>(en millions de dollars)</i>	
Reste de 2018	24
2019	27
2020	32
2021	34
2022	31
Par la suite	54
	202

16. CAPITAL-ACTIONS**Actions ordinaires**

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 31 mars 2018, 142 239 actions ordinaires (142 239 au 31 décembre 2017) étaient émises et en circulation.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, la société a effectué un remboursement de capital déclaré d'un montant de 129 millions de dollars (147 millions de dollars en 2017).

Actions privilégiées

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, deux séries d'actions privilégiées étaient autorisées aux fins d'émission : les actions privilégiées de catégorie A et les actions privilégiées de catégorie B. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, 485 870 actions privilégiées de catégorie B et aucune action privilégiée de catégorie A étaient émises et en circulation.

17. DIVIDENDES

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, des dividendes sur les actions privilégiées de 2 millions de dollars (néant en 2017) et des dividendes sur les actions ordinaires de 5 millions de dollars (2 millions de dollars en 2017) ont été déclarés et versés.

18. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

Le bénéfice de base et dilué par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'est établi à 142 239 pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (142 239 en 2017). Il n'y a eu aucun titre dilutif au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

19. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**Régimes d'octroi d'actions**

Aucune modification n'a été apportée aux octrois d'actions aux termes du régime d'octroi d'actions pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

Régime de droits différés à la valeur d'action (« DDVA ») à l'intention des administrateurs

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA à l'intention des administrateurs au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 31 mars (nombre de DDVA)	2018	2017
DDVA en circulation – à l'ouverture	187 090	99 083
Attributions	27 753	20 680
DDVA en circulation – à la clôture	214 843	119 763

Au 31 mars 2018, un passif de 4 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2017) lié aux DDVA en circulation a été comptabilisé au cours de clôture des actions ordinaires de Hydro One Limited de 20,92 \$ (22,40 \$ au 31 décembre 2017) et il est compris dans les créditeurs et autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime de DDVA de la direction

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA de la direction au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 31 mars (nombre de DDVA)	2018	2017
DDVA en circulation – à l'ouverture	63 760	—
Attributions	36 766	62 999
DDVA en circulation – à la clôture	100 526	62 999

Au 31 mars 2018, un passif de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 31 décembre 2017) lié aux DDVA en circulation a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de Hydro One Limited de 20,92 \$ (22,40 \$ au 31 décembre 2017) et il est compris dans les créditeurs et autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime incitatif à long terme (« RILT »)

Droits à la valeur d'actions liées au rendement (« DVALR ») et droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions (« DVAAR »)

Le tableau ci-après présente l'évolution des attributions de DVALR et de DVAAR aux termes du RILT pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 31 mars (nombre de droits)	DVALR		DVAAR	
	2018	2017	2018	2017
Droits en circulation – à l'ouverture	425 120	228 890	388 140	252 440
Attributions	422 250	264 300	326 570	215 370
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(13 220)	(14 435)	(9 880)	(15 885)
Droits en circulation – à la clôture	834 150	478 755	704 830	451 925

Le total de la juste valeur à la date d'attribution des attributions accordées au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 s'est établi à 15 millions de dollars (12 millions de dollars en 2017). La charge de rémunération comptabilisée par la société à l'égard de ces attributions s'est élevée à 2 millions de dollars au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 (1 million de dollars en 2017).

Au 31 mars 2018, un montant de 11 millions de dollars (9 millions de dollars au 31 décembre 2017) dû à Hydro One Limited en lien avec des attributions de DVALR et de DVAAR était inclus dans la tranche à long terme des montants à payer à des apparentés de bilans consolidés.

Options sur actions

Hydro One Limited est autorisée à attribuer des options sur actions aux termes de son RILT à certains employés admissibles de Hydro One. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, Hydro One Limited a attribué 1 450 880 options sur actions (néant en 2017). Les options sur actions attribuées peuvent être exercées pendant une période n'excédant pas sept ans à compter de la date d'attribution et sont acquises uniformément sur une période de trois ans à chaque anniversaire de la date d'attribution.

La méthode fondée sur la juste valeur est utilisée pour calculer la charge de rémunération liée aux options sur actions et cette charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits selon la méthode de l'amortissement linéaire. La juste valeur des options sur actions attribuées a été estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle d'évaluation Black-Scholes.

HYDRO ONE INC.**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)**
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Les options sur actions attribuées et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans le cadre du modèle d'évaluation des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 sont les suivantes :

Prix d'exercice ¹	20,70 \$
Juste valeur de l'option à la date d'attribution	1,66 \$
Hypothèses aux fins de l'évaluation :	
Taux de rendement en dividende attendu ²	3,78 %
Volatilité attendue ³	15,01 %
Taux d'intérêt sans risque ⁴	2,00 %
Durée de l'option attendue ⁵	4,5 ans

¹ Cours de l'action ordinaire de Hydro One Limited à la date d'attribution.

² Compte tenu du dividende et du cours de l'action ordinaire de Hydro One Limited à la date d'attribution.

³ Compte tenu de la volatilité quotidienne moyenne affichée par les entités paires de Hydro One Limited pour une durée de 4,5 ans.

⁴ Compte tenu du rendement des obligations du gouvernement du Canada équivalentes.

⁵ Déterminée selon la durée de l'option et le délai d'acquisition des droits.

Le tableau ci-après présente l'évolution des options sur action au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 :

Trimestre clos le 31 mars (nombre d'options sur actions)	2018
Options sur actions en circulation – à l'ouverture	—
Attribution ¹	1 450 880
Options sur actions en circulation – à la clôture ¹	1 450 880

¹ Les droits à la totalité des options sur actions attribuées et en circulation n'étaient pas acquis au 31 mars 2018.

La charge de rémunération liée aux options sur actions comptabilisée par la société pour le trimestre clos le 31 mars 2018 n'était pas importante. Au 31 mars 2018, il y avait une charge de rémunération non comptabilisée de 2 millions de dollars liée aux options sur actions dont les droits ne sont pas encore acquis, laquelle devrait être comptabilisée sur une période moyenne pondérée d'environ trois ans.

Au 31 mars 2018, le montant à payer à Hydro One Limited au titre des options sur actions, compris dans la tranche à long terme des montants à payer à des apparentés des bilans consolidés, était négligeable (néant au 31 décembre 2017).

20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Hydro One est détenue par Hydro One Limited. La Province d'Ontario (la « Province ») est un actionnaire de Hydro One Limited, détenant une participation d'environ 47,4 % au 31 mars 2018. La SIERE, Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), la CEO, Hydro One Telecom et 2587264 Ontario Inc. sont apparentées à Hydro One puisque la Province et Hydro One Limited les contrôlent ou exercent une influence notable sur celles-ci.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)		2018	2017
Apparenté	Opération		
SIERE	Achats d'électricité	513	651
	Produits tirés des services de transport	405	369
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	137	77
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	57	61
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	8	8
	Financement reçu relativement aux programmes de conservation et de gestion de la demande	12	16
OPG	Achats d'électricité	4	4
	Produits tirés de la prestation de services de construction et d'entretien de l'équipement	2	—
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	1	1
CEO	Frais liés à la CEO	2	2
Hydro One Limited	Remboursement de capital déclaré	129	147
	Versement de dividendes	5	2
	Coûts liés à la rémunération à base d'actions	6	6
	Recouvrement des coûts liés aux services rendus	4	—
Hydro One Telecom	Services reçus – coûts passés en charges	6	6
	Produits tirés des services rendus	1	1
2587264 Ontario Inc.	Versement de dividendes	2	—

HYDRO ONE INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite) Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Les achats et les ventes conclus avec des apparentés tiennent compte des exigences du Code d'affiliation de la CEO. Les soldes impayés à la clôture de la période ne portent pas intérêt et seront réglés en espèces.

21. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation sont les suivantes :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
Débiteurs	51	91
Montants à recevoir d'apparentés	(17)	(57)
Matières et fournitures	(2)	—
Charges payées d'avance et autres actifs	(6)	(1)
Créditeurs	(30)	(1)
Charges à payer	33	19
Montants à payer à des apparentés	(101)	(31)
Intérêts courus	17	25
Créditeurs et autres passifs à long terme	(1)	2
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	6	22
	(50)	69

Dépenses en immobilisations

Les tableaux qui suivent rapprochent les investissements à l'égard d'immobilisations corporelles des actifs incorporels et des actifs réglementaires et les montants présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

Trimestre clos le 31 mars 2018 (en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(292)	(12)	(304)
Variation nette des charges à payer comprises dans les investissements en capital ¹	7	(2)	5
Décaissements pour les dépenses en immobilisations	(285)	(14)	(299)

¹ Dans le cas des immobilisations corporelles, le montant comprend également l'amortissement capitalisé.

Trimestre clos le 31 mars 2017 (en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(334)	(13)	(347)
Variation nette des charges à payer comprises dans les investissements en capital ¹	2	(1)	1
Décaissements pour les dépenses en immobilisations	(332)	(14)	(346)

¹ Dans le cas des immobilisations corporelles, le montant comprend également l'amortissement capitalisé.

Renseignements complémentaires

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
Intérêts payés, montant net	90	88
Impôts sur le bénéfice versés	5	4

22. ÉVENTUALITÉS

Hydro One fait face à diverses poursuites et revendications qui surviennent dans le cours normal de ses activités. De l'avis de sa direction, l'issue de ces affaires n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la société.

Hydro One, Hydro One Networks, Hydro One Remote Communities Inc. et Norfolk Power Distribution Inc. sont les parties défenderesses dans une action collective en vertu de laquelle le représentant des demandeurs réclame jusqu'à 125 millions de dollars en dommages, alléguant des pratiques de facturation inappropriées. La requête des plaignants visant à faire certifier l'action collective a été rejetée par la cour le 28 novembre 2017, mais les plaignants ont fait appel de cette décision de la cour. L'appel est prévu le 16 octobre 2018 et il est possible qu'aucune décision ne soit rendue par la Cour d'appel d'ici le premier trimestre de 2019. À l'heure actuelle, il est impossible d'estimer le montant de la perte éventuelle pouvant découler de cette action.

23. ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente un résumé des engagements de Hydro One aux termes de contrats de location, de conventions d'impartition et d'autres ententes qui sont exigibles au cours des cinq prochaines années et par la suite :

31 mars 2018 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Conventions d'impartition	145	112	84	2	3	5
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	17	17	13	1	1	3
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	10	6	8	3	1	3

Le tableau suivant présente un résumé des autres engagements commerciaux de Hydro One, selon leur année d'échéance au cours des cinq prochaines années et par la suite.

31 mars 2018 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Facilités de crédit	—	—	—	—	2 300	—
Lettres de crédit ¹	173	—	—	—	—	—
Garanties ²	325	—	—	—	—	—

¹ Les lettres de crédit sont constituées d'une lettre de crédit de 154 millions de dollars liée à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 12 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, de lettres de crédit de 6 millions de dollars visant à répondre aux obligations du service de la dette et de lettres de crédit de 1 million de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

² Les garanties consistent en un soutien prudentiel fourni à la SIERE par Hydro One au nom de ses filiales.

24. INFORMATIONS SECTORIELLES

Hydro One compte trois secteurs isolables :

- le secteur du transport, qui comprend le transport de l'électricité à haute tension à l'échelle de la province, y compris l'interconnexion de plus de 70 entreprises de distribution locales et de certains clients industriels d'envergure raccordés directement au réseau électrique de l'Ontario;
- le secteur de la distribution, qui comprend la livraison de l'électricité à des clients finaux et à certains autres distributeurs d'électricité municipaux;
- le secteur Autres, qui comprend certaines activités du siège social.

La désignation des secteurs d'activité est fondée sur le statut réglementaire et sur la nature des services offerts. Les secteurs d'exploitation de la société sont établis en fonction des informations utilisées par le principal responsable de l'exploitation de la société, pour prendre les décisions liées à l'attribution des ressources et évaluer la performance de chaque secteur. La société évalue la performance de chaque secteur en se fondant sur le bénéfice avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice découlant des activités poursuivies (exclusion faite de certains frais d'entreprise liés à la gouvernance attribués).

Trimestre clos le 31 mars 2018 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	421	1 145	—	1 566
Achats d'électricité	—	751	—	751
Exploitation, entretien et administration	109	147	3	259
Amortissement	103	92	—	195
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	209	155	(3)	361
Investissements en capital	190	114	—	304

Trimestre clos le 31 mars 2017 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	367	1 279	—	1 646
Achats d'électricité	—	889	—	889
Exploitation, entretien et administration	106	147	11	264
Amortissement	101	92	—	193
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	160	151	(11)	300
Investissements en capital	209	138	—	347

Total de l'actif par secteur

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Transport	13 721	13 612
Distribution	9 276	9 279
Autres	2 849	2 860
Total de l'actif	25 846	25 751

Total de l'écart d'acquisition par secteur

<i>(en millions de dollars)</i>	31 mars 2018	31 décembre 2017
Transport	157	157
Distribution	168	168
Total de l'écart d'acquisition	325	325

Tous les produits, coûts et actifs sont, selon le cas, gagnés, engagés ou détenus au Canada.

25. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**Dividendes et remboursement de capital déclaré**

Le 14 mai 2018, des dividendes de 2 millions de dollars sur les actions privilégiées et de 1 million de dollars sur les actions ordinaires ont été déclarés. À la même date, un remboursement de capital déclaré d'un montant de 136 millions de dollars a été approuvé.

Régimes d'octroi d'actions

Le 1^{er} avril 2018, Hydro One Limited a émis 472 989 nouvelles actions ordinaires aux employés admissibles de Hydro One conformément aux dispositions des régimes d'octroi d'actions du Power Workers' Union et de The Society of Energy Professionals.

Convention visant l'acquisition d'Orillia Power

En 2016, la société a conclu une convention visant l'acquisition, auprès de la Ville d'Orillia, d'Orillia Power Distribution Corporation (« Orillia Power »), société de distribution d'électricité située dans le comté de Simcoe, en Ontario, sous réserve de l'approbation réglementaire de la CEO. Le 12 avril 2018, la CEO a publié sa décision dans laquelle elle refuse l'acquisition proposée d'Orillia Power par Hydro One. En mai 2018, Hydro One a déposé une motion d'examen et de modification de la décision de la CEO.